



Accueil Raccordement Electricité

Syndicat Départemental d'Energie 2A SDE2A
Route d'Alata
Immeuble Paglia Orba CS 13004
20700 AJACCIO CEDEX 9

Téléphone : 04 95 55 78 14
Télécopie : 04 95 55 78 35
Courriel : sei-corse-au@edf.fr
Interlocuteur :

Objet : Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme

BASTIA, le 21/04/2023

Madame, Monsieur,

Par votre demande d'information pour l'instruction de l'autorisation d'urbanisme d'une installation de production, vous nous avez sollicités afin de connaître les coûts d'extension de réseau électrique qui seraient à la charge de la commune (ou de l'EPCI) concernant le projet référencé ci-dessous :

Autorisation d'Urbanisme : PC02A10323D0004
Adresse : PIATANICCI
20167 CUTTOLI-CORTICCHIATO
Référence cadastrale : Section AD, Parcelle n° 15
Nom du demandeur : AIELLO ANTOINE

Selon les dispositions de l'article L342-11 du code de l'énergie, l'éventuelle contribution pour des travaux d'extension nécessaires à la réalisation d'un projet de production n'est pas à la charge de la commune.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Votre conseiller

**Direction Départementale
des Territoires**
06 JUL. 2023
SUPH / IADS

Accueil Raccordement Electricité
Rue Marcel PAUL
20407 BASTIA

www.edf.fr

EDF - SA au capital de 960 069 513,50 euros -
552 061 317 R.C.S. Paris